ORDONNANCE COLLECTIVE

Centre de santé et de services sociaux
du Granit

TITRE : Cautérisation d'une plaie chronique avec du nitrate d'argent en bâtonnet	**OC-0042** **Page 1 sur 4**
Référence à un protocole : Oui ☐ Non ☒ **Référence à une méthode de soins infirmiers de l'AQESSS : Oui ☒ Non ☐**	**Remplace :** **Date de révision prévue : 2014** **Date d'entrée en vigueur : 18 février 2010**

Professionnels visés par l'ordonnance :

- Infirmière ayant reçu formation en soins de plaie

Secteurs d'activités visés :

- Unité de courte durée
- Longue durée
- Santé courant
- Soins à domicile

Groupe de personnes visées ou situation clinique visée :

- Patient présentant une plaie chronique (plaie de pression) ulcère des membres inférieurs, ulcère de pied diabétique et plaie chirurgicale ouverte

Activités réservées

- Déterminer le plan de traitement relié aux plaies et aux altérations de la peau et des téguments et prodiguer les soins et les traitements qui s'y rattachent.
- Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance.

Médecin répondant :

- Médecin de l'unité
- Médecin de famille
- Médecin en santé courant

Intention thérapeutique ou but visé :

- Freiner le processus d'hypergranulation dans le lit d'une plaie afin de poursuivre le processus de cicatrisation.
- Arrêter un saignement mineur dû à la présence de tissus friables dans le lit de la plaie ou suite à un débridement chirurgical conservateur.
- Stimuler la cicatrisation d'une plaie devenue atone.

Indications et conditions d'initiation :

- Plaie ouverte évaluée par un médecin ou une infirmière en soins de plaies confirmant :
  - La présence dans le lit de la plaie d'hypergranulation (tissu de granulation surélevée par rapport au niveau épithélial)
  - La nécessité de contrôler un saignement mineur suite à un débridement chirurgical conservateur
  - La présence d'une plaie atone nécessitant une stimulation afin de poursuivre le processus de cicatrisation.

- Avant l'application :
  - Nettoyer la plaie avec de l'eau stérile. Ne pas utiliser de sérum physiologique car la combinaison avec de l'argent ionisé produit du chlorure de sodium.

Contre indications/limites :

- Plaie localisée au visage et au cou.

- Brûlure ou plaie chirurgicale secondaire à une plastie →**nécessite une ordonnance médicale individuelle**

- La nitrate d'argent doit être appliqué dans le lit de la plaie seulement. Le contact avec la peau environnante produira des taches brunâtres temporaires.

Procédures :

1. Réunir les fournitures de soins :
   a. Bâtonnets de nitrate d'argent
   b. Fournitures de soins destinées au changement de pansement
   c. Eau stérile
   d. Gants non stériles (1 paire) et gants stériles (1 paire)
2. Mettre les gants non stériles
3. Enlever le pansement, nettoyer la plaie avec de l'eau stérile (le NaCl annule l'effet de l'argent) et assécher les tissus environnants
4. Évaluer la plaie et identifier les tissus à cautériser

5. Appliquer le nitrate d'argent dans le lit de la plaie (le nitrate d'argent doit être appliqué dans le lit de la plaie seulement. Le contact avec la peau environnante produira des taches brunâtres temporaires)
    a. Si la plaie présente peu d'exsudat, humecter l'extrémité du bâtonnet avec de l'eau stérile.
    b. Rouler le bâtonnet sur les tissus à cautériser. Au contact de la plaie, les tissus cautérisés deviennent rapidement grisâtres et une sensation de brûlure peut être ressentie par l'usager
    c. Effectuer une seule application (rouler le bâtonnet seulement une fois). Utiliser au maximum 2 bâtonnets
6. Enlever les gants non stériles et mettre les gants stériles
7. Poursuivre la réfection du pansement tel que noté au plan de soins et de traitements infirmiers
8. Noter au dossier :
    - l'évaluation de la plaie et la quantité de tissu cautérisé en % selon la dimension de la plaie
    - le traitement avec le nitrate d'argent
    - le type de pansement utilisé
    - les réactions de l'usager
    - toutes autres informations pertinentes

Définitions :

Plaies chroniques : plaie de pression, ulcère des membres inférieurs, ulcère du pied diabétique et plaie chirurgicale déhiscente.

Nitrate d'argent : bâtonnet d'AgNO3 composé de 75% de nitrate d'argent et de 25% de nitrate de potassium.

Références :

- Ordonnance collective « Cautérisation d'une plaie chronique avec du nitrate d'argent en bâtonnet » du CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SHERBROOKE.
- ASSOCIATION CANADIENNE DES INFIRMIÈRES STOMOTHÉRAPEUTES (2005). « Could you please comment on the appropriate use of silver nitrate?", *The Link*, juillet, p.20-21
- ASSOCIATION DES CLSC ET DES CHSLD DU QUÉBEC (2003). « Application de nitrate d'argent ». *Soins des plaies*
- GAGNÉ, M., NEPVEU, L., PAULIN, J., ST-PIERRE, M., TRÉPANIER, M. (2005). *Ordonnances collectives et protocoles encadrant le plan de traitement lié aux plaies et aux altérations de la peau et des téguments*. Missions CLSC et CHSLD; région des Laurentides
- ORDRE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU QUÉBEC (2007). *Les soins de plaies au coeur du savoir infirmier*. 486 pages

PROCESSUS D'ÉLABORATION

Dre Michèle Brochu *Responsable du comité des ordonnances collectives*	Date

PROCESSUS DE CONSULTATION

Dr Gérard Chaput *Chef du département de médecine générale*	Date

PROCESSUS DE VALIDATION

Anne Boulet *Présidente du comité de pharmacologie*	Date
Denise Arsenault *Directrice de la qualité des services et des soins infirmiers*	Date

PROCESSUS D'APPROBATION

Dr Bernard Gélinas *Président du CMDP*	Date